

# Quoi de neuf sur les Avenues ?

Gazouillis des Avenues, novembre 2019

photo Christian Schryve. Rapid Lab. Compiègne

Comme nous nous y étions engagés, nous poursuivons et terminons la publication – dans l'ordre où elles nous sont parvenues – des réponses des candidats têtes de liste aux prochaines élections municipales à notre « Questionnaire sur le présent et l'avenir des Avenues de Compiègne et de leur quartier ». Messieurs Gamal Haridy et Mohammed Rizki ne nous ayant pas fait parvenir de réponses, nous publions celles de MM. Jean-Marc Branche, pour la liste Renouveau National et Christian Jasko, pour la liste « Alliance et Renouveau pour Compiègne » (ARC).

La prochaine livraison des *Gazouillis* vous présentera les importants travaux de réaménagement de l'avenue de la Résistance qui vont être réalisés en deux tranches, à partir du 28 octobre prochain, puis en janvier 2020. Au terme de ces travaux – première étape d'une rénovation de l'ensemble des Avenues – l'avenue de la Résistance devrait retrouver sa vocation de lieu de promenade et perdre son aspect actuel de parking sauvage. Nous en remercions vivement la Municipalité de Compiègne et les services techniques de la Ville.

Éric Georgin.

## Questionnaire sur le présent et l'avenir des Avenues à Compiègne et de leur quartier

*Depuis juin 2012, l'association des Avenues de Compiègne – qui est aujourd'hui l'une des principales associations culturelles compiégnaises en nombre d'adhérents – se mobilise pour la défense et illustration des Avenues et de leur quartier, qui furent l'un des fleurons de notre ville. Ce patrimoine de choix est aujourd'hui relégué au rang de périphérie négligée du centre historique, de déversoir du trop-plein automobile d'un centre-ville saturé, et confiné au rôle de parc de stationnement et de dépôt d'ordures (dépose bouteille, dépôt sauvage de déchets divers et collecte de vêtements usagés). Notre association a vainement essayé de relayer le cri d'alarme de ses adhérents : l'avenue de la Résistance, par exemple, est désormais délaissée, dégradée, transformée en un parking anarchique dont les sols sont ici et là à nu. Les plots innombrables de tous modèles, de toutes tailles et de toutes matières n'y font rien : la vitrine de Compiègne est à l'état d'abandon. Nous avons donc décidé de soumettre aux différents candidats qui se sont déclarés ou viendront à se déclarer pour les prochaines élections municipales du printemps 2020 plusieurs propositions pour que les Avenues redeviennent le principal vecteur de rayonnement de Compiègne.*

Qu'ils sachent que notre association, qui a toujours refusé de demander des subventions municipales, par souci d'indépendance et pour ménager les deniers publics, est d'une parfaite neutralité politique. Seuls nous importent la restauration, la valorisation et le bon renom des Avenues, pour la plus grande satisfaction des Compiégnois, des riverains des Avenues, des propriétaires soucieux de la valeur vénale de leur bien, des touristes et de tous les Français et étrangers amoureux du patrimoine.

### *Pour que vive Compiègne, il faut que revivent les Avenues de Compiègne !*

- 1. Approuvez-vous l'état des lieux** établi par le premier paragraphe de notre questionnaire (passage en italiques) ?
- 2. Vous engagez-vous à appuyer l'action de notre association et à l'associer à l'élaboration des grands projets** qui vont transformer dans un avenir proche - ou plus lointain - les Avenues et leur quartier, fleurons du patrimoine compiégnais ?
- 3. Vous engagez-vous à ce que notre association soit représentée au sein de la commission locale du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Compiègne** lorsque ce document d'urbanisme sera adopté ?
- 4. Vous engagez-vous à prendre toutes dispositions utiles pour limiter la circulation et la vitesse automobile** sur l'avenue de la Résistance, l'avenue Royale, l'avenue du baron de Souhait et l'avenue de Grande-Bretagne, protéger écoliers, collégiens, piétons, promeneurs, touristes et touristes, et affirmer ainsi que les Avenues ne sont pas le banal boulevard périphérique d'un quartier « banlieusardisé » ?

**5. Vous engagez-vous à limiter strictement le stationnement sur les Avenues,** et à faire appliquer les interdictions de stationner qui existent déjà, en dehors de certains événements exceptionnels, peu nombreux, dont le calendrier serait publié à l'avance, et dont le déroulement serait strictement encadré par la police municipale ?

**6. Vous engagez-vous à reconsidérer les modalités d'encadrement et de limitation du stationnement sur les Avenues** en supprimant les plots de tous modèles, de toutes tailles et de toutes matières qui les déparent et les vulgarisent ? Vous engagez-vous à les remplacer par des plots de petite taille en bois (comme sur l'avenue de Grande-Bretagne), à réviser et étendre le réseau de chaînes mis en place sous Charles X et à multiplier les lisses en béton peintes en blanc, comme dans les autres villes hippiques ?

**7. Vous engagez-vous à lutter contre les dépôts d'ordures sauvages sur les Avenues ? Vous engagez-vous à enterrer les conteneurs** pour le verre à recycler et la collecte des vêtements qui enlaidissent et banalisent nos Avenues ?

**Réponses de M. Jean-Marc Branche, conseiller régional des Hauts-de-France, conseiller municipal de Compiègne, conseiller de l'ARC et candidat tête de liste du Rassemblement National (RN) aux prochaines municipales.**

**Réponse à la question 1 :** En préambule, je tiens à féliciter votre association pour son implication dans la préservation du patrimoine compiégnais. C'est, bien entendu, le vôtre mais c'est aussi, comme vous l'indiquez judicieusement, un patrimoine d'intérêt national et universel et le bien commun de tous les Compiégnais.

Votre état des lieux est objectif, et démontre bien certaines dérives dans la gestion municipale, ou pour le moins le manque de concertation et d'écoute. Cela montre également qu'il est urgent de proposer, sans langue de bois, sans vaine promesse, une concertation entre toutes les associations de riverains. L'organisation d'états généraux, qui font partie de nos propositions de campagne, permettront de mettre à plat toutes les problématiques et de proposer des solutions réalisables et en adéquation avec les budgets communaux. La démocratie participative sera respectée et encouragée. Tout sera fait pour répondre à vos justes remarques et suggestions. Si nous venions à rencontrer des contraintes budgétaires ou des contraintes liées à l'application des règles d'urbanisme, nous vous contacterions rapidement afin de trouver des solutions permettant de satisfaire chacune des parties. Enfin, nous proposerons, à intervalle régulier pendant notre mandat, des référendums d'initiative populaire,



afin de traiter tous les sujets importants liés à la gestion de notre commune.

Quoi qu'il en soit, dans le cas où nous resterions dans l'opposition, nous prenons l'engagement de demeurer vos interlocuteurs et vos avocats auprès de la majorité élue. Ce sera pour vous un outil afin de vérifier si les promesses faites n'engagent que ceux qui veulent bien y croire. Nous sommes à l'écoute de toute la population : nous souhaitons donc rester en étroite contact avec vous, sans aucun parti pris politique ni engagement de votre part. Nous relayerons, si vous le souhaitez, vos questions, souhaits, et propositions au conseil municipal. Nous interviendrons si nous considérons que les intérêts des habitants de votre quartier ne sont pas respectés. Nous vous communiquerons nos interventions à l'issue de chaque conseil municipal, si des décisions vous concernant ont été adoptées, en vous précisant dans quel sens nous avons voté, et en vous fournissant toutes précisions nécessaires le cas échéant.

**Réponse à la question 2 :** Notre groupe politique s'y engage, et intégrera à ses propositions de campagne les états généraux et les référendums d'initiative populaire dont j'ai fait précédemment mention. La démocratie participative fait en effet partie intégrante de l'ADN de notre proposition politique.

**Réponse à la question 3 :** Nous nous y engageons. C'est d'autant plus normal que les membres de votre association sont des interlocuteurs incontournables et proactifs de la vie de notre commune.

**Réponse à la question 4 :** La loi doit être respectée. Les limitations de vitesse feront l'objet d'un contrôle strict. Nous ne sommes en revanche pas favorables au tout répressif, et le recours à des radars, dans une société où le matraquage fiscal est devenu la norme, ne nous paraît pas être la meilleure solution. Cela ne concourrait pas non plus à l'harmonie du site. Nous étudierons, en collaboration avec votre association et les services de l'urbanisme, toutes les solutions permettant de réguler la vitesse sur les Avenues, sans en compromettre l'esthétique.

**Réponse à la question 5 :** Il nous paraît absolument normal et nécessaire que les restrictions et interdictions de stationner existantes soient respectées. Nous nous engagerons à sensibiliser les agents municipaux en charge du stationnement afin qu'ils interviennent dans tous les quartiers, et notamment dans le quartier des Avenues. Le calendrier des événements devra vous être communiqué en priorité, et nous resterons attentifs à vos suggestions.

Concernant les événements exceptionnels, comme la fête foraine des Avenues par exemple, il est important qu'un état des lieux soit réalisé avant toute manifestation, et que les dégradations éventuelles soient prises en charge par les organisateurs. Vos remarques seront là encore rapidement prises en compte.

**Réponse à la question 6 :** Vos recommandations tombent sous le sens, et l'harmonisation des plots, selon un cahier des charges élaboré conjointement avec votre association, est une excellente idée que nous nous engageons à réaliser si nous sommes élus. Cela permettrait d'ailleurs des écono-

mies d'échelle en effectuant des achats groupés. La remise en état des chaînes, et l'extension de leur réseau, est également nécessaire, pour une mise en valeur harmonieuse des Avenues.

**Réponse à la question 7 :** Les dépôts d'ordures que vous mentionnez sont effectivement un problème que tout un chacun a pu constater lorsqu'il se promène sur les Avenues. Le rendu visuel et la pollution sont catastrophiques. C'est pourquoi, encore une fois, nous nous engageons en cas d'élection à réaliser l'enfouissement des collecteurs durant le mandat, et à procéder rapidement à un affichage indiquant clairement les poursuites encourues par ceux qui procèdent à des dépôts sauvages d'ordures. La police municipale recevra des consignes dans ce sens.

**Réponses de M. Christian Jasko, député suppléant, candidat tête de liste « Alliance et Renouveau pour Compiègne » (ARC) aux prochaines municipales.**

Monsieur le Président,

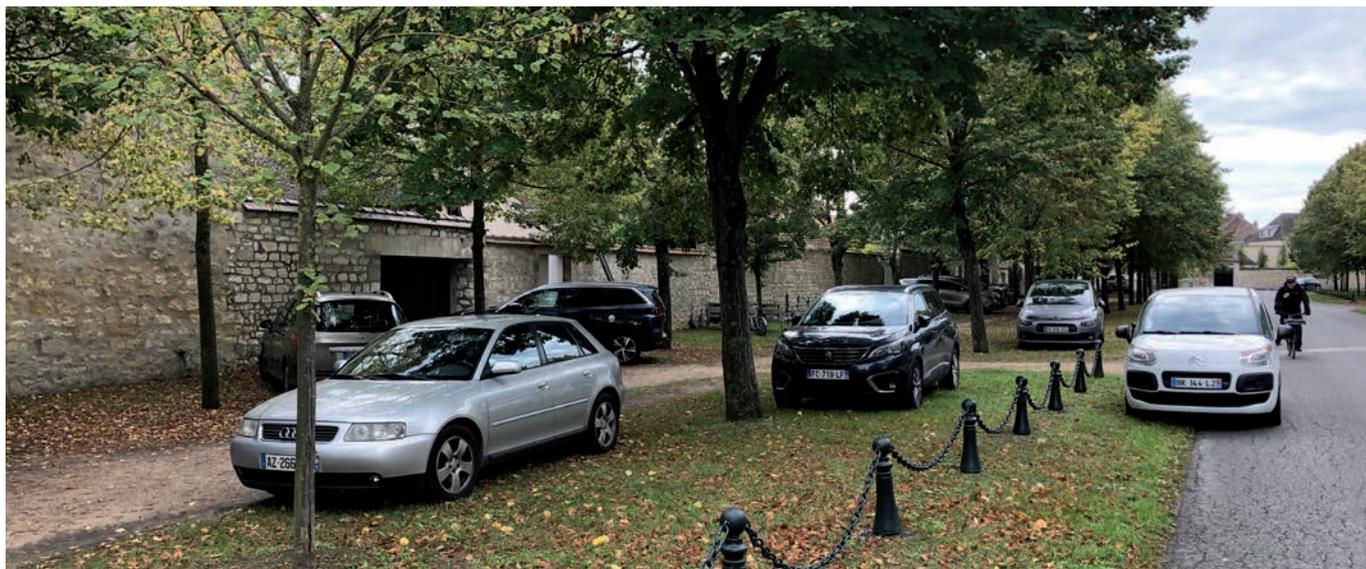
Après consultation d'un panel d'habitants de votre quartier avec l'ensemble de mon collectif « Alliance et Renouveau pour Compiègne » (ARC), j'ai le plaisir de vous apporter nos réponses à votre questionnaire concernant l'avenir des Avenues de Compiègne.

Avant même de répondre à vos questions, il nous semble opportun de préciser la démarche qui est la nôtre. Une ville ne se résume pas à un centre-ville, ou à un quartier, elle n'existe qu'à travers la synergie qui peut et doit se faire entre ses différents quartiers, dont aucun ne saurait être ignoré.

Notre volonté est celle-ci : créer une réelle synergie en valorisant l'ADN de chaque quartier dans une vision globale, réfléchie, construite et participative.

Participative, parce qu'un quartier n'existe que par ceux qui y vivent et à ce titre aucune décision ne peut et ne doit être prise sans une concertation avec les riverains. Ce qui ne veut pas dire que nous ne trancherons pas quand il faudra faire prévaloir l'intérêt général.

Deux grandes transformations attendent Compiègne : la restructuration de la gare et le Canal Seine Nord Europe, ce qui nous oblige à repenser la vision globale de la ville. Selon nous, la gare devrait devenir un point d'accès majeur à la ville et il est indispensable de réadapter les horaires et les plans de circulation des bus (dont nous avons la chance qu'ils soient gratuits) pour permettre à chacun, quel que soit le quartier où il réside et où il doit se rendre, d'y accéder dans les meilleures conditions et les meilleurs



délais. Pour illustration, il faut aujourd'hui plus d'1/2 h pour se rendre de la gare à l'hôpital). Il faudra donc revoir le plan de circulation et les stationnements, ce qui ne peut être fait qu'après avoir entendu les points de vue et les attentes de chacun.

**Réponse à la question 1 :** C'est, sans nul doute, le ressenti profond des résidents et il est indéniable qu'à certaines heures (en particulier aux horaires scolaires) et lors de certains événements, l'impression de parking géant et anarchique se fait particulièrement ressentir. Comme vous le précisez fort justement, les Avenues sont un fleuron de notre ville qui doit retrouver toute sa place dans la synergie que nous souhaitons mettre en œuvre. Nos élus de proximité auront par ailleurs l'obligation de participer aux réunions organisées par les associations de leur quartier et devront contribuer de façon permanente à son animation.

**Réponse aux questions 2 et 3 :** Ces deux questions sont pour nous intimement liées et, comme nous l'avons dit en préambule, il est pour nous évident que les associations de résidents de tous les quartiers doivent être partie prenante de tous les sujets qui impactent leur vie quotidienne.

**Réponse aux questions 4, 5 et 6 :** Là encore ces trois questions se regroupent pour nous. Il est impératif, comme nous l'évoquons en introduction, de revoir l'ensemble du plan de circulation de la ville, les modalités de stationnement, les transports en commun. Cela doit se faire à l'échelle de la ville tout entière en prenant en compte les spécificités de chaque quartier et bien évidemment en faisant appliquer très strictement la réglementation.

Vous avez raison, votre quartier est un axe important qui va, du fait même de la restructuration du site de l'ancienne maison d'arrêt et des anciens Haras, connaître des modifications importantes qui doivent être l'occasion de lui rendre la place particulière et prestigieuse qui est la sienne.

Dans ce cadre, les plots en bois et l'ensemble des installations devront bien évidemment faire l'objet d'une rénovation.

**Réponse à la question 7 :** La collecte des ordures est un sujet important, parce qu'elle doit être efficace, mais aussi parce que les points de collecte ne doivent pas dénaturer les espaces où ils se trouvent. Aujourd'hui, la pratique qui se généralise dans toutes les villes est effectivement d'enterrer les conteneurs. Pour notre part, nous allons plus loin : non seulement ils devront être enterrés mais ils devront aussi permettre un accès plus aisé aux personnes à mobilité réduite.

En conclusion, nous attirons quand même votre attention sur le fait qu'aussi motivés que nous puissions être, et aussi investis que nous le serons, nous ne disposerons pas d'une baguette magique, ni d'une planche à billets dans les sous-sols de la Mairie... Aussi toutes les réalisations que nous venons de mentionner ne pourront-elles pas être mises en œuvre en un seul mandat. C'est donc dans une perspective globale d'avenir sur deux décennies que nous devons œuvrer avec, de plus, la nécessité de prendre en compte l'état réel des finances de la ville, que nous ne pourrions connaître qu'après l'élection.

Nous connaissons tous l'expression « Les promesses n'engagent que ceux qui y croient » ! Rédiger de pleines pages de promesses ne servirait donc à rien. Nous viendrons d'ailleurs prochainement à la rencontre de chacun d'entre vous en organisant des réunions de quartier pour vous présenter notre projet et prendre à nouveau en compte vos attentes et vos réactions.

Compiègne ce n'est pas un centre-ville ou un quartier, c'est une synergie entre tous les quartiers, Compiègne ce n'est pas un maire et quelques élus, Compiègne c'est plus de 40 000 habitants ! Et dans l'intérêt et le bien-être de chacun(e), nous entendons bien faire « Vivre intensément Compiègne » !